

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 12 (1874)
Heft: 15

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-182764>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Lausanne, 6 avril 1874.

Monsieur le rédacteur,

Vous qui *contez* parfois si bien et si agréablement sur une foule de choses, permettrez sans doute à une de vos fidèles lectrices de vous poser une question, qui m'a du reste été suggérée par les quelques lignes que vous avez publiées sur les élections communales. — En un mot, qu'est-ce que c'est qu'un cardinal?... J'ai l'honneur d'être l'aimable épouse d'un homme qui a porté ce titre pendant deux ans, et mes railleuses voisines se plaignaient assez souvent à me dire : « Bonjour, madame la cardinale!... »

Ces circonstances m'étant revenues en mémoire à la lecture de votre dernier numéro, j'ai voulu en avoir le cœur net en vous priant de me donner votre opinion sur la signification d'un mot qui me paraît si bizarrement appliqué et dont personne n'a su m'indiquer l'origine.

Espérant que le *Conteur* ne tardera pas à m'éduquer, je vous présente, monsieur, mes humbles civilités.

S. S.

Eh bien, chers lecteurs, que feriez-vous à notre place?... Il n'y a vraiment qu'une fille d'Eve qui puisse vous adresser de pareilles questions. Ignorant tout à fait d'où peut venir ce nom par lequel on désigne familièrement, à Lausanne, les dix suppléants de notre Conseil Communal, nous n'avons d'autre ressource, pour ne pas rester court, que de consulter le dictionnaire, l'histoire, et même la *Question romaine* par About; tout enfin ce qui pourra utilement nous renseigner.

Ouvrons d'abord la grande encyclopédie de Larousse :

CARDINAL. « Genre d'oiseaux dont l'espèce type habite l'Amérique du Nord. Il doit son nom à sa couleur rouge éclatante..... »

Cette explication ne nous paraissant pas en rapport avec l'objet qui nous occupe, cherchons un peu dans l'excellent ouvrage de Bescherelle :

CARDINAL. « Prince ecclésiastique, qui a voix active et passive dans le conclave, pour l'élection du pape. »

About nous dit à peu près la même chose :

« L'Eglise catholique romaine, que je respecte sincèrement, se compose de 139 millions d'individus, sans compter le petit Mortara. Elle est gouvernée par soixante-dix cardinaux, qui ont seuls le droit d'élire le pape, etc., etc. »

Décidément, tout cela n'est guère propre à nous éclairer; car les cardinaux lausannois n'ont jamais eu si haute mission; non-seulement ils ne peuvent élire un pape, mais ils ne sont pas même autorisés à prendre part à l'élection de la municipalité.

Vu l'absence de données exactes sur ce sujet, nous nous bornerons à l'interprétation la plus simple et la plus vraisemblable :

Les cardinaux, dans le domaine communal, sont évidemment des personnages qui attendent quelque chose.

A Rome, chacun d'eux, bercé de l'espoir de devenir pape, attend le moment où celui-ci penchera vers la tombe pour poser sa candidature au trône pontifical. Il est naturel de supposer aussi qu'à Lausanne les candidats attendent qu'un trou se fasse dans le Conseil pour aller s'y asseoir.

Le système est défectueux pour ne pas dire immoral; car quelle que soit la grandeur d'âme d'un candidat, il n'est pas humainement possible qu'il n'y ait chez lui quelque lueur de satisfaction alors qu'un conseiller prend le large sur la barque à Caron, et qu'il ne fonde pas quelque espoir sur tel conseiller qui tousse creux; sur tel autre qui maigrit à vue d'œil et voit avec terreur s'avancer l'époque de la chute des feuilles.

Tout cela ne prête-t-il pas à un triste rapprochement entre cette situation et celle du marguillier, payé à la pièce, et qui fait ses affaires où tant d'autres gens pleurent?...

Mais après tout, ce n'est pas seulement dans cet ordre de choses que nous voyons des gens qui attendent. Si l'on y réfléchit un instant, on ne tarde pas à se convaincre que le monde fourmille de cardinaux, qui se révèlent sous mille formes et dans mille circonstances diverses. Ici c'est un neveu qui attend la fin d'un oncle dont il doit palper l'héritage; là c'est un lieutenant qui attend que la mort ou la vieillesse mette son capitaine hors de service, pour prendre son grade, jusqu'au moment où il sera lui-même l'objet de la même attention de la part du sous-lieutenant; plus loin, c'est un sous-préfet..... mais ces exemples suffisent; nous pourrions les multiplier à l'infini et prouver que le monde où nous vivons n'est qu'un vaste cardinalat.

Il faut convenir que pour plusieurs l'attente est longue et bien amère; quelquefois la patience leur échappe, et nous les entendons murmurer d'une voix mélancolique :

L'espoir, il est vrai, nous soulage,
Et nous berce un temps notre ennui:
Mais, hélas, le triste avantage,
Lorsque rien ne marche après lui!

Quelques pages de mon histoire.

(Fin.)

Je ne vous peindrai pas les cris, les larmes, la dé-solation de ma pauvre Jeannette; ça faisait peine à voir. De mon côté j'étais, je l'avoue, quelque peu inquiet et il m'arrivait souvent de parcourir la grève dans l'espoir ou la crainte de voir flotter quelque cadavre ou quelque chapeau à la surface de l'eau. Un jour je rencontrais ma femme qui se promenait aussi sur le bord du lac, la tête baissée, l'œil morne et si préoccupée qu'elle ne m'aurait pas vu si je ne l'avais pas appelée par son nom.

— Tu te promènes, Jeannette?

— Mais oui, le soleil est si beau.

Et en disant cela elle se jeta dans mes bras en sanglotant. Je n'ai pas le cœur tendre et je m'en félicite, mais à la voir ainsi je me sentis quelque peu ému.